

## AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire  
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1  
Madame Éline Brière, conseillère poste 2  
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3  
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5  
Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue à huis clos le 23 mars 2020 à 19 h 20, à la salle municipale de l'hôtel de ville, 300 boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

## ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2020
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
6. **FINANCES**
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 8.1 Adoption du rapport annuel d'activités 2019 en lien avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 11 mars 2020.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate